

Q. Voulez-vous nous dire quel fut l'objet de son message?—R. Les compagnies de chemin de fer et de navigation ont coutume de livrer des lettres aux passagers quand on leur en confie et M. Dupont savait que j'avais l'habitude d'aller à la rencontre des navires de temps en temps et il m'a dit: "Allez-vous à la rencontre de ce navire; voulez-vous apporter ces lettres?"

Q. Il vous remit une lettre adressée à Mlle Lardée?—R. Oui; plutôt il me fit parvenir la lettre le lendemain.

Q. C'était une lettre qu'il avait écrite lui-même?—R. Je ne puis dire qu'il l'avait écrite lui-même, mais c'était une lettre adressée à Mlle Lardé.

Q. Portait-elle le sceau du service postal et un timbre, ou était-ce une lettre à remettre seulement?—R. Une lettre ordinaire, sans sceau ni timbre.

Q. C'était alors une lettre provenant du bureau de M. Dupont?—R. Je le suppose.

Q. Il vous a également remis une lettre à remettre à Mlle Lardé pour l'agent de douane Bolger?—R. Oui, il y avait deux lettres.

Q. Celle-là aussi ne portait pas le sceau postal?—R. Non.

Q. Et elle provenait également du bureau de M. Dupont?—R. Je le suppose.

Q. Maintenant, monsieur Langevin, dites-nous, sous serment, si M. Dupont vous a parlé de la teneur de ces lettres?—R. Il ne m'en a pas parlé du tout.

Q. Jurez-vous que dans la conversation téléphonique il ne vous a pas dit que l'objet était de faciliter l'entrée des marchandises de Mlle Lardé?—R. Non, il ne m'a pas parlé de bagage du tout; il m'a simplement demandé de lui rendre un service, comme c'est la coutume de faire quand des amis arrivent au pays.

Q. Dites-vous, sous serment, que M. Dupont ne vous a pas dit de remettre ces lettres à Mlle Lardé afin qu'elle puisse faire passer son bagage sans examen?—R. Il n'y a pas de doute sur ce point.

Q. Vous ne doutez pas du tout que la deuxième lettre qui vous a été remise était adressée à M. Bolger?—R. Bien, je ne voudrais pas dire que je n'ai aucun doute, monsieur Calder. Il y a près de trois ans de cela.

Q. Monsieur Langevin, vous avez reçu une lettre de M. Dupont dans laquelle il vous dit qu'il inclut une lettre pour M. Bolger?—R. Il y avait, de fait, deux lettres.

Q. Vous disant qu'il a inclus une lettre pour M. Bolger, la chose ne vous aurait-elle pas surpris si la lettre n'avait pas été pour M. Bolger?—R. Pas particulièrement.

Q. Vous avez reçu une lettre qui vous était adressée et dans laquelle M. Dupont dit: "J'inclus deux lettres?"—R. Certainement.

Q. Une pour Mlle Lardé et l'autre pour M. Bolger?—R. Oui.

Q. Si les lettres n'avaient pas été pour Mlle Lardé et pour M. Bolger vous auriez téléphoné à M. Dupont et lui auriez dit: "Vous avez fait une erreur et vous m'avez envoyé une lettre adressée à une autre personne?"—R. Oui.

Q. Vous ne doutez pas que la lettre était adressée à Bolger?—R. Tout me porte à croire que cela est bien exact.

Q. Comment vouliez-vous remettre ces lettres à Mlle Lardé; êtes-vous allé à l'arrivée du vapeur?—R. Oui.

Q. Le vapeur *Empress of France*?—R. Oui.

Q. Où se trouvait Mlle Lardé lorsque vous lui avez remis les lettres?—R. Je ne puis pas vous le dire.

Q. Bolger s'y trouvait-il?—R. Il se trouvait à bord.

Q. Se trouvait-il près de vous et de Mlle Lardé lorsque vous avez remis la lettre à cette dernière?—R. Non. Je ne sais pas trop, à la vérité, si j'ai remis ces lettres moi-même à Mlle Lardé ou si je les ai remises à un des commis aux vivres. Tout me porte à croire que Mlle Lardé a reçu les deux lettres, soit de moi, soit de l'un des commis aux vivres.